

Construction et installation de nichoirs pour la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dans les Alpes vaudoises



Photo 1 : une chouette de Tengmalm guignant d'une cavité d'un tronc de foyard

1 Introduction

En 2023 Monsieur Estoppey du groupe ornithologique des Ormonts (GODO) nous a rendu attentif que la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) est présente dans les Alpes vaudoises en dessus de la localité de la Forclaz

La Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) est un oiseau protégé, inscrit sur la liste rouge suisse des espèces menacées, et prioritaires en Suisse (Knaus, et al., 2018). Cette espèce est de même une espèce menacée prioritaire pour le canton de Vaud (Vaud, 2019). De la taille d'un merle cette espèce boréale est présente en altitude dans les Alpes vaudoises selon les informations transmises par les membres du GODO.

Ce rapace nocturne dépend de l'existence de cavités, de vieux nichoirs de pic noir ou de nichoirs artificiels pour pondre et élever les poussins. D'une année à l'autre la population de cette espèce varie localement fortement. Cela est lié entre autres aux fluctuations des principales sources d'alimentation que sont les campagnols et de mulots (Knaus, et al., 2018).

2 Descriptif du projet

Il est proposé de permettre à la chouette de Tengmalm de s'installer durablement dans les forêts en dessus de la Forclaz et dans les Alpes vaudoises en installant des nichoirs artificiels afin de permettre à cette espèce de pouvoir nicher chaque année au même endroit. Notre projet va de même permettre aux ornithologues de suivre l'évolution des populations. . Le relief escarpé de la région rend actuellement le suivi des populations compliqué et hasardeux.

2.1 Construction des nichoirs

Un ornithologue professionnel, Monsieur Menétrey, sera mandaté pour construire les nichoirs à toit basculant. Ils seront munis d'un système « anti-martre » afin de limiter le risque de prédation de cette espèce par la martre (Beaud, 1995). Les nichoirs seront construits dans le canton de Vaud et avec du bois suisse.

2.2 Pose des nichoirs

Le choix des emplacements des nichoirs se fera par Monsieur Menétrey et collaboration avec les membres du GODO. Les nichoirs seront installés avant la période de présence hivernale des chouettes et l'arrivée de la neige.



Photo 2 : une chouette de Tengmalm à l'entrée d'un nichoir Photo 3 : installation d'un nichoir à toit basculant

2.3 Suivi du projet

Chaque année au printemps un control des nichoirs sera effectué en période de nidification afin de pouvoir suivre l'évolution de cette population de chouette de Tengmalm et si nécessaire assurer l'entretenir des nichoirs.